

## **Assemblée générale des membres de L'Association des propriétaires du Lac Côme tenue le 7 juin 2025 à 9h00 au Centre Marcel Thériault, 250, 65<sup>e</sup> avenue à Saint-Côme.**

### **1. Mot de bienvenue**

Constat du quorum et ouverture de la réunion à 9 heures 07.

Marlène Gamache agit comme présidente. Alain Collette agit comme secrétaire.

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et présente les administrateurs 2024-2025.

Elle présente Carlos Diaz qui est responsable du dossier environnement. Elle remercie Francis Labarre et Richard Laplante pour leur contribution à titre d'administrateur, lesquels ne brigueront pas un nouveau mandat.

### **2. Nomination de deux scrutateurs**

« Il est proposé de nommer Luc Mathieu et David Renaud scrutateur.

Proposé par : Carole Authier Appuyé par : Richard Laplante »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que modifié:

1. Mot de la présidente
2. Nomination de deux scrutateurs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 29 juin 2024
5. Aqueduc
  - Travaux réalisés
  - Certification du puit
  - Contrôle de la qualité de l'eau potable

6. Berges et environnement
  - Qualité de l'eau
  - Plantes envahissantes
  - Aménagement des berges
  - Contrôle des bernaches
7. Vie communautaire
  - Bilan des activités sociales
  - Ensemencement
  - Tennis et pickle ball
  - Importance des bénévoles
8. Communications
  - Révision de nos outils de communication
  - Politique de notre page Facebook
  - Site internet de L'APLC
9. Dossiers avec la municipalité
  - Location touristique
  - État des routes
  - Cession de l'aqueduc
  - État des berges
10. Révision des règlements de notre association
11. Présentation des résultats financiers
  - Rapport des vérificateurs internes 2024-2025
  - Résultats au 31 mars 2025
  - Présentation du budget 2025-2026
  - Nomination des vérificateurs internes 2025-2026
12. Remerciements
13. Élections des administrateurs pour 2025-2026
14. Varia
15. Levée de l'assemblée

Proposé par : Marcel Morand Appuyé par : Luc Mathieu »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 29 juin 2024**

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 29 juin 2024 tel que circulé.

Proposé par : Irène Boivin Appuyé par : Micheline Lavallé »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 5. Aqueduc

**Travaux réalisés :** André Bertrand présente les travaux réalisés sur le réseau d'aqueduc pendant l'année 2024-2025 soit le remplacement de 2 pompes à chlore et le remplacement d'une pompe au puit secondaire. Il fait état de la réparation d'une fuite.

Les bénévoles qui se sont impliqués dans la réalisation de ces travaux sont chaudement remerciés.

Compte tenu du projet de cession de l'aqueduc à la municipalité, seul les travaux urgents peuvent être réalisés.

**Certification du puit :** Il y a eu rencontre avec les employés de la municipalité et des ingénieurs qui évaluent l'état de notre réseau. Des échantillons d'eau brute ont été prélevés pendant 120 jours. Nous sommes en attente du rapport et des recommandations de la firme mandatée par la municipalité.

**Contrôle de la qualité de l'eau potable :** Les tests de qualité de l'eau potable sont effectués aux deux puits selon un calendrier conforme et démontrent l'excellente qualité de notre eau.

André Bertrand est chaleureusement remercié.

## 6. Berge et environnement

**Qualité de l'eau :** Carlos Diaz présente les résultats des différents tests effectués pour évaluer la qualité de l'eau des lacs entre autres, la transparence, le phosphore, l'oxygène et la chlorophylle. Des tests nous permettent de suivre l'évolution de nos deux lacs à long terme.

**Plantes envahissantes :** Un groupe de bénévole participe à la surveillance de la présence des plantes envahissantes et sont remerciés. Il n'y aurait pas actuellement de myriophylle à épis. Un rappel est fait concernant l'importance du lavage des embarcations venant de l'extérieur du domaine. Un appel est fait afin d'augmenter la participation de bénévoles.

**Aménagement des berges :** Des bandes riveraines en santé permettent d'assurer la qualité de vie de nos lacs. Selon les résultats du projet réalisé l'an dernier, Il y a 39% des lots qui ont un indice de qualité entre « moyen » et « très faible ». Il est possible d'améliorer la situation : des documents d'information sont disponibles.

Un rappel est fait concernant l'importance de la conformité des fosses septiques, l'utilisation de produit sans phosphate, la végétalisation des berges.

**Contrôle des bernaches :** Deux couples de bernache ont été identifiés.

## 8. Vie communautaire

**Bilan des activités :** Éric Chevrette rappelle les activités qui ont eu lieu au cours de l'année : Beach party, cabane à sucre.

Cette année il y aura une fiesta mexicaine en juillet. La participation sera sans frais mais l'inscription sera obligatoire.

**Ensemencement :** les lacs sont ensemencés avec 1000 truites mouchetées.

**Tennis et pickle ball :** le filet du terrain de tennis sera remplacé.

**Importance des bénévoles :** les personnes qui ont contribué à la réalisation des activités sont remerciées. Nous avons besoin de bénévoles pour maintenir une vie associative active.

## 8. Communications

René Lepire rappelle que nous avons une page Facebook, une adresse courriel et un site internet. Il mentionne que la page Facebook est utilisée par les membres et souligne le respect des règles par les utilisateurs.

Un comité sur les outils de communication a été créé. Il a pour mandat de mettre à jour notre site internet et migrer la plateforme Agora (section privée d'archivage pour les administrateurs) vers une solution plus adaptée. Ce comité est composé de Marlen Gamache, Virginie Lessard, Marjolaine Millette et Philippe Ouimet.

## 9. Dossier avec la municipalité

**Location touristique :** Il y a 9 résidences touristiques sur le domaine et il y a constat d'un meilleur respect des règles de conduite. Le service municipal des plaintes est disponible 24 heures sur 24 au numéro (450)883-2726.

**État des routes :** Des panneaux arrêt ont été installés au coin de la 75<sup>e</sup> et Entrelac. Il y a eu installation de dos d'âne et de panneaux de limite de vitesse. Lors de nos rencontres avec la municipalité, nous avons été informés qu'elle se concentrera sur des réparations rapides et temporaires des routes du domaine. Une réfection complète n'est pas priorisée actuellement.

**Vidange fosses septiques :** la municipalité effectue un suivi méthodique. Les propriétaires doivent fournir une preuve que la vidange est effectuée. Un programme d'aide pour la mise à niveau ou le remplacement est en développement à la municipalité.

**Cession de l'aqueduc :** Les exigences gouvernementales eu égard aux aqueducs privés sont de plus en plus exigeantes et coûteuses. La responsabilité des associations et des bénévoles devient de plus en plus lourde. L'APLC n'a pas accès à des prêts, ni à des subventions pour

supporter les coûts pour effectuer les travaux et les contrôles. Le rapport de la firme GBI concernant les travaux de mise à niveau requis devrait être livré en juillet. Il y aura une rencontre d'information avec la municipalité une fois ce rapport sera connu.

« Attendu :

- L'état du réseau et les normes à rencontrer;
- Les difficultés de financer les mises à niveau
- Les difficultés de trouver une relève;
- Les orientations gouvernementales vis-à-vis des réseaux privés;

Il est proposé de mandater le conseil d'administration pour effectuer le transfert du réseau d'aqueduc à la municipalité.

Proposé par : Marcel Morand Appuyé par Richard Laplante »

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

## 10. Révision des règlements de notre association

La dernière mise à jour de nos règlements a eu lieu en 2015. Il y a depuis de nouveaux événements tel que la cession de l'aqueduc, la fin de l'accès aux sentiers, l'interdiction de nouvelles locations court terme.

Un comité de travail a été mis en place afin d'analyser les documents constitutifs de L'APLC, d'identifier les modifications à faire et proposer de nouveaux libellés. Il a soumis son rapport au conseil d'administration en janvier.

Le dossier a été transmis à un légiste afin de s'assurer que la nouvelle version est conforme à la législation actuelle et d'en valider la rédaction.

## 11. Présentations des états financiers

**Rapport des vérificateurs interne 2024-2025** : Carole Authier et Michel Archambault ont vérifié les livres comptables de L'APLC pour 2024-2025 et en sont satisfaits.

**Résultats au 31 mars 2025** : Francis Labarre présente les résultats financiers pour l'année 2024-2025 et répond aux questions.

« Il est proposé d'approuver les résultats financiers 2024-2025 tel que présenté.

Proposé par : Louis Martin Charlebois Appuyé par : Irène Boivin »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Présentation du budget 2025-2026 :** Francis Labarre présente le budget 2025-2026.

**Nomination des vérificateur interne 2025-2026 :**

« Il est proposé de nommer Francis Labarre et Carmin Drolet auditeur interne des livres comptables pour 2025-2026.

Proposé par : Irène Boivin Appuyé par : Luc Mathieu » **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **12. Remerciements**

La présidente remercie tous les bénévoles qui se sont impliqués dans la réalisation des activités de L'Association. Elle rappelle l'importance de s'impliquer, peu importe le temps consacré, pour maintenir la qualité de vie et les activités sur le domaine.

## **13. Élections des administrateurs 2025-2026**

Le conseil d'administration est composé d'au moins 6 membres et d'au plus 10 membres.

Les administrateurs actuels déclarent leur intérêt pour agir comme administrateur à l'exception de Francis Labarre et de Richard Laplante. Carole Authier, Louis Martin Charlebois et Marcel Morand proposent leur candidature. Il n'y a pas d'autre mise en candidature.

Les personnes suivantes sont élues par acclamation administrateurs pour l'année 2025-2026 : Carole Authier, André Bertrand, Louis Martin Charlebois, Daniel Chartrand, Éric Chevrette, Alain Collette, Marlène Gamache, Daniel Guérette, Marcel Morand, René Lepire.

## **14. Varia**

Rien n'est mentionné.

## **15. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 heures 45.

Alain Collette, secrétaire